



## **3 jours de carence, arrêts maladie au rabais : Les contractuel·les ne seront pas les cobayes de Kasbarian !**

**Tou·tes en grève dès le 5 décembre !**

**Le ministre compte soumettre au Conseil commun de la fonction publique du 3 décembre un projet de décret réduisant l'indemnisation des contractuel·les durant leurs arrêts maladie : 3 jours de carence et baisse à 90 % de la rémunération.**

La mesure pourrait s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 à tous les personnels contractuels : AESH ,AED, enseignant·es, Psy-EN, personnel administratif..., soit 19 993 personnes concernées sur notre académie soit 23.6 % des effectifs.

Cette annonce en pleine préparation de la mobilisation nationale de toute la fonction publique pour une première journée de grève le 5 décembre est une provocation inacceptable.

Le Ministre se permet donc d'attaquer les personnels les plus précaires en profitant du fait qu'un simple décret suffit à modifier fondamentalement les conditions de travail des contractuel·les alors que la loi, nécessaire pour modifier celles des fonctionnaires, n'est, elle, même pas encore passée devant le parlement !

L'intersyndicale Éducation 93, CGT éduc'action, CNT, FSU, SUD éducation, dénonce cette mesure discriminatoire et appelle tous les personnels à se mobiliser :

- **Se mettre en grève dès le 5 décembre**
- **Participer massivement aux Assemblées Générales pour construire ensemble la suite de la mobilisation**

**L'intersyndicale Education 93, CGT éduc'action, CNT, FSU, SUD éducation, exige un plan de titularisation et des conditions d'emploi stables et pérennes dans la Fonction publique !**

**Pour une fonction publique plus juste et plus solidaire : ensemble, faisons entendre nos voix et faisons gagner nos droits !**